

EXTRAITS POUR
DÉMONSTRATION



parlons droits



trousse éducative en droits humains
pour les jeunes de 13 à 17 ans

equitas

Centre international d'éducation aux droits humains
International Centre for Human Rights Education

Canada



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Montréal



Immigration
et Communautés
culturelles

Québec



EXTRAITS POUR DÉMONSTRATION

Développement de la trousse

Jean-Sébastien Vallée
Annie Pettigrew
Vincenza Nazzari
Amy Cooper
Daniel Roy
Nikol Drouin
Frédéric Hareau
Julie Kon Kam King
Geneviève Côté
Laura Butler
Viet Anh Vo

Design et mise en page

Katherine Begg, Marilynne Houde et Cristina Galofre

Photographies

Yann Jobin et Ville de Montréal

Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains

666, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1100
Montréal, Québec
Canada, H3A 1E7
Tél: 514.954.0382
Télec. : 514.954.0659
Courriel : info@equitas.org
Site Web : www.equitas.org

© 2010 Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains

ISBN – 978-2-923696-27-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

La reproduction de cette trousse, en tout ou en partie, est autorisée dans le cadre d'activités d'éducation aux droits humains, en autant que la source soit mentionnée.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des bailleurs de fonds pour ce programme.

introduction

Quel est le but de la trousse?

La trousse permet de promouvoir les droits humains, la non-discrimination et la résolution pacifique de conflits en favorisant la participation active des jeunes de 13 à 17 ans.

À qui s'adresse la trousse?

Cet outil est conçu pour être utilisé dans des environnements éducatifs non formels, tels que les maisons de jeunes, les organismes pour la jeunesse, les centres communautaires et de loisirs ou autres structures où des activités pour les jeunes sont mises en place.

La trousse s'adresse :

- **aux jeunes de 13 à 17 ans**, en favorisant l'intégration des valeurs des droits humains dans leurs comportements et attitudes.
- **aux responsables jeunesse** : aux responsables de la coordination – programmation et plus particulièrement aux intervenants et intervenantes qui travaillent directement avec les jeunes.

Que contient la trousse?

La section **Références** contient :

- Un index des fiches de référence;
- 13 fiches de référence permettant de se familiariser avec les principes et valeurs des droits humains et de bien comprendre comment utiliser la trousse.

La section **Activités dynamica** contient :

- Une fiche décrivant le but et le déroulement d'une activité dynamica;
- 13 activités dynamica.

La section **Activités et Projets** contient :

- Un index des activités par thématiques;
- 24 activités et 3 projets.

La section **Ressources complémentaires** contient :

- Un tableau sommaire de 30 ressources complémentaires;
- De l'information au sujet de chaque ressource.

Quelles sont les valeurs promues?

La trousse permet de renforcer des valeurs positives qui découlent des principes fondamentaux de dignité humaine et d'égalité contenus dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Les **valeurs des droits humains** promues par la trousse sont :

- **Collaboration**
- **Respect**
- **Équité**
- **Inclusion**
- **Respect de la diversité**
- **Responsabilité**
- **Acceptation**

Quelle est l'approche éducative?

L'approche favorise la participation active des jeunes de 13 à 17 ans en les invitant à intégrer davantage les valeurs des droits humains dans leur vie par le renforcement de leurs capacités en termes de :

- **Connaissances**
Par exemple : droits et responsabilités, diversité du milieu, enjeux locaux et planétaires, etc.;
- **Habilités**
Par exemple : réflexion critique, travail d'équipe, résolution pacifique des conflits, participation active, connaissance de soi, créativité et habiletés techniques, etc.;
- **Valeurs, comportements et attitudes**
Par exemple : ouverture à la diversité, estime de soi, responsabilité, respect, collaboration, etc.

Cet outil d'animation est conçu pour mener des activités et des projets d'éducation aux droits humains avec des groupes de jeunes.

L'outil est conçu pour mener **une démarche qui s'inscrit dans la durée**, soit quelques semaines ou quelques mois. Toutefois, des activités ponctuelles sont proposées et peuvent être menées indépendamment les unes des autres.

Quelles sont les thématiques abordées dans les activités et les projets?

Les activités et les projets abordent une ou plusieurs des thématiques suivantes¹ :

- estime de soi, relations aux autres, appartenance au groupe et identité;
- violence et intimidation;
- relations amoureuses, sexualité, rôles sexuels et hypersexualisation;
- exclusion, marginalisation, discrimination et racisme;
- participation des jeunes, leadership et implication citoyenne;
- droits et responsabilités.

Comment la trousse permet-elle de promouvoir la participation des jeunes?

L'approche éducative de la trousse s'appuie sur l'expérience des jeunes et vise à les engager dans un processus où ils réaliseront qu'ils ont non seulement le droit de participer à la vie de leur milieu, mais aussi la responsabilité de le faire. Les jeunes sont amenés à vivre des expériences significatives en groupe, à réfléchir à leur vécu, à exprimer leurs points de vue et à réaliser des actions concrètes au sein de leur organisation jeunesse et de leur communauté.

Les activités et les projets de la trousse visent à mettre en place les conditions nécessaires pour préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits et de leurs responsabilités. Les activités et les projets visent à permettre aux jeunes d'intégrer les valeurs positives des droits humains et à les outiller afin qu'ils soient en mesure de participer à la construction d'un monde plus respectueux de ces valeurs. La partie « retour » de chaque activité invite les jeunes à réfléchir à ce qui s'est passé durant l'activité et à en dégager des apprentissages de vie qu'ils pourront réutiliser dans d'autres contextes. La discussion favorise la pleine participation des jeunes en leur permettant d'exercer concrètement leur droit de s'exprimer et d'être écoutés, mais aussi de s'engager en

proposant des actions qu'ils pourront mettre en œuvre dans leur milieu.

Toutes les activités de cette trousse favorisent la participation des jeunes. Cependant, cinq activités abordent plus précisément le thème de la participation citoyenne, c'est-à-dire les activités 03, 08, 17, 23 et 24. Les projets sont aussi l'occasion d'une implication concrète, puisque les jeunes sont invités à créer une œuvre représentative de leurs préoccupations. Ils utilisent l'art pour exprimer ce qui leur tient à cœur et sensibiliser leur entourage.

Les jeunes qui feront l'expérience des activités et des projets de la trousse *Parlons droits* deviendront, espérons-le, des citoyens engagés et responsables. Ils seront sur la bonne voie pour devenir de véritables agents de changement.

Comment utiliser la trousse?

- 1. Consultez les fiches de référence** afin de vous familiariser avec les principes et valeurs des droits humains et de bien comprendre l'utilisation de la trousse.
- 2. Planifiez une stratégie** pour intégrer les activités ou les projets de la trousse à la programmation offerte aux jeunes. Consultez l'ensemble du personnel et les jeunes, et impliquez-les dans les décisions.
- 3. Identifiez les activités et les projets** qui répondent aux besoins du groupe, en vous référant à l'index de la section activités.
- 4. Préparez les activités et les projets** à animer en lisant attentivement les fiches d'activités.
- 5. Discutez régulièrement avec le personnel et les jeunes** de l'utilisation de la trousse. Partagez les succès et les défis rencontrés et déterminez ensemble des façons de renforcer l'utilisation de la trousse.

¹ Ces thématiques ont été déterminées à partir des besoins et intérêts exprimés dans le cadre d'une étude de besoins réalisée à Montréal en 2008, auprès de 131 responsables jeunesse et 79 jeunes.

Que sont les droits des jeunes?²

Les droits des jeunes sont des **droits spécifiques** qui visent à protéger tous les êtres humains de **moins de 18 ans**. Les droits humains énoncés dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* s'appliquent à tous, peu importe l'âge, ce qui signifie que les jeunes bénéficient des mêmes droits que les adultes. Cependant, en raison de leur vulnérabilité, les jeunes ont aussi des droits particuliers qui leur accordent une protection spéciale.

À quoi servent les droits des jeunes?

Les droits des jeunes visent le **plein épanouissement** de chaque jeune. Ils stipulent que tous les jeunes – sans discrimination d'aucune sorte (article 2) – devraient pouvoir se développer pleinement, avoir accès à l'éducation et à des soins de santé, grandir dans un environnement approprié, être informés de leurs droits et participer activement à la vie en société.

Les droits des jeunes constituent un outil pour **protéger chaque jeune** contre la violence et les abus. Les droits des jeunes sont une invitation au **respect mutuel**. En effet, le respect des droits des jeunes n'est possible que lorsque tous, y compris les jeunes eux-mêmes, reconnaissent que tous ont les mêmes droits et adoptent des attitudes et des comportements de respect, d'inclusion et d'acceptation.

Qu'est-ce que la *Convention relative aux droits de l'enfant*?

La *Convention relative aux droits de l'enfant* est un **traité international** qui reconnaît les droits civils, économiques, politiques, sociaux et culturels des jeunes. Elle a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Organisation des Nations Unies.

En décembre 1991, le Canada a ratifié la *Convention relative aux droits de l'enfant* et s'est ainsi légalement engagé, en vertu du droit international, à protéger et à promouvoir les droits des enfants au Canada. La Convention concerne d'abord les gouvernements des différents pays qui, spécialement par les lois, sont tenus de respecter et de faire respecter les droits des jeunes. Cependant, pour que tous les jeunes puissent pleinement jouir de leurs droits, les principes directeurs de la Convention doivent être respectés et promus par tous, incluant les parents, les éducatrices et les éducateurs, et les jeunes eux-mêmes.

² Selon l'article 1 de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, un enfant est une personne de moins de 18 ans, à moins que les lois d'un pays ne fixent la majorité plus tôt. Dans le présent manuel, nous dirons « jeunes » et non « enfant » pour désigner les jeunes de 13-17 ans.

Quels sont les principes directeurs de la *Convention relative aux droits de l'enfant*?

Quatre principes servent à interpréter la Convention. Ces principes doivent être respectés pour que tous les jeunes puissent jouir de tous leurs droits.

1. **Non-discrimination et égalité des chances** (Article 2)

Tous les jeunes ont les mêmes droits. La Convention s'applique à tous les jeunes, peu importe leur origine ethnique, leur religion, leur langue, leur culture, leur sexe, le pays où ils sont nés ou celui où ils vivent, ce que font leurs parents, s'ils sont riches ou pauvres ou s'ils ont un handicap ou non. Tous les jeunes doivent avoir les mêmes chances de se développer pleinement.

2. **Intérêt supérieur du jeune** (Article 3)

L'intérêt du jeune doit être la première préoccupation dans les prises de décisions qui peuvent toucher les jeunes. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent réfléchir à leurs conséquences possibles sur les jeunes et agir pour leur meilleur intérêt.

3. **Droit à la survie et au développement personnel** (Article 6)

Les jeunes ont le droit à la vie. Les jeunes doivent recevoir les soins nécessaires à leur santé physique, mentale et émotionnelle, et pouvoir se développer pleinement sur les plans intellectuel, social et culturel.

4. **Participation** (Article 12)

Les jeunes ont le droit de s'exprimer et d'être entendus. Les jeunes doivent pouvoir s'exprimer au sujet des prises de décision qui les concernent et leurs opinions doivent être prises en considération. Leurs idées et leurs opinions doivent toutefois être considérées en fonction de leur âge, de leur niveau de maturité et de leur meilleur intérêt.

Adaptation des informations fournies sur le site Internet de l'Unicef :

www.unicef.org/french/crc/index_30177.html

Qu'est-ce que l'éducation aux droits humains?

L'éducation aux droits humains permet d'acquérir des connaissances concernant les droits humains, mais aussi de développer des habiletés et d'intégrer davantage les valeurs des droits humains, telles que le respect, l'acceptation et l'inclusion, dans nos comportements et nos attitudes.

L'éducation aux droits humains propose d'utiliser les **droits humains** comme **cadre de référence dans nos interrelations avec les autres**.

Elle nous invite à poser un regard critique sur nos propres comportements et attitudes, et éventuellement à les transformer pour favoriser la paix, l'harmonie et le respect des droits de tous et de toutes.

Apprendre à vivre ensemble

Pour que les connaissances relatives aux droits humains puissent générer des changements sociaux, l'éducation aux droits humains doit influencer autant les attitudes et les comportements que les habiletés pratiques. Non seulement devons-nous éduquer nos enfants et nos jeunes « à savoir » et « à faire », mais nous devons également leur enseigner « à être » et « à vivre ensemble » .

DELORS, Jacques et collab., *L'éducation : un trésor est caché dedans. Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle*, Les Éditions UNESCO, 1996.

Pourquoi éduquer les jeunes aux droits humains?

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles l'éducation aux droits humains s'avère fondamentale.

- **Parce que c'est un droit** : l'article 42 de la *Convention relative aux droits de l'enfant* stipule que les jeunes ont le droit de connaître leurs droits. Les adultes ont la responsabilité de faire en sorte que les jeunes soient informés de leurs droits et en mesure de les exercer.
- **Pour un meilleur respect des droits** : connaître ses droits est la première étape pour une meilleure promotion et un meilleur respect des droits. Dans les milieux où les jeunes connaissent leurs droits, les droits des jeunes sont mieux promus et respectés et on y constate généralement moins d'abus.
- **Parce que les valeurs des droits humains sont universellement reconnues** : les adultes qui travaillent auprès des jeunes doivent constamment déterminer quels comportements sont acceptables ou non. Ce type de décisions se base sur des jugements généralement fondés sur des expériences et des valeurs personnelles. L'éducation aux droits propose un cadre clair pour déterminer quand et comment intervenir auprès des jeunes, en appuyant les interventions sur des valeurs universellement reconnues qui découlent directement de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.
- **Pour favoriser l'estime de soi des jeunes** : la connaissance de leurs droits amène les jeunes à réaliser leur propre importance en tant qu'être humain. Les jeunes prennent conscience que ce qu'ils vivent, pensent ou ressentent a une valeur, et qu'ils peuvent contribuer de façon positive à la vie du groupe, de la famille, de l'école ou de la communauté.
- **Pour renforcer les comportements positifs chez les jeunes** : l'éducation aux droits est une des approches les plus efficaces pour promouvoir les comportements positifs chez les jeunes parce qu'elle se fonde sur la réflexion critique et le renforcement du sens des responsabilités. L'éducation aux droits invite les jeunes à réfléchir à la façon dont ils interagissent avec les autres et en venir tôt ou tard à modifier leurs comportements à la lumière des valeurs des droits humains. Ils sont non seulement sensibilisés à l'importance du respect, de la collaboration et de l'inclusion, mais également mieux outillés pour mettre en pratique ces valeurs dans leur vie quotidienne.
- **Pour favoriser la participation active des jeunes** : l'éducation aux droits sensibilise les jeunes au fait que chaque personne a non seulement le droit, mais aussi la responsabilité de s'impliquer dans la vie de son milieu. Les jeunes réalisent que leurs idées et leurs talents sont une richesse indispensable pour la société et qu'ils ont la responsabilité de participer à la construction du monde dans lequel ils veulent vivre. L'éducation aux droits outille les jeunes afin qu'ils soient en mesure de définir leurs propres valeurs et capables de les promouvoir dans le cadre d'actions significatives et concrètes. Ainsi, l'éducation aux droits humains favorise la participation des jeunes tout en les préparant à devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits et de leurs responsabilités.

index des activités par thèmes

activités		estime de soi, relations aux autres, appartenance au groupe et identité	violence et intimidation	relations amoureuses, sexualité, rôles sexuels, hypersexualisation	exclusion, marginalisation, discrimination et racisme	participation, leadership et implication citoyenne	droits et responsabilités
1	des graffitis mur à mur	X			X		
2	nos valeurs	X					X
3	sur la corde raide					X	X
4	action-réaction		X				X
5	ma ligne de vie	X					
6	un pas en avant				X		
7	dessine-moi les droits						X
8	théâtre forum pour les droits		X			X	X
9	soirée cinéma-mais soufflé	X		X	X		
10	le jeu des gangs	X			X		
11	le retour de Cendrillon	X			X		
12	bingo pour se connaître	X					
13	limbo en groupe	X					
14	dos à dos	X					
15	le cercle aveugle	X			X		
16	compter les contacts	X					

index des activités par thèmes

activités		estime de soi, relations aux autres, appartenance au groupe et identité	violence et intimidation	relations amoureuses, sexualité, rôles sexuels, hypersexualisation	exclusion, marginalisation, discrimination et racisme	participation, leadership et implication citoyenne	droits et responsabilités
17	match d'improvisation	X	X	X	X	X	X
18	question de genre			X			
19	lance le dé	X					
20	quelle violence?		X				X
21	je suis unique	X					
22	la toile de l'amour		X	X			
23	non à l'intimidation		X			X	
24	flash mob	X				X	X

index des projets par thèmes

1	projet graffitis	X					X
2	projet théâtre	X	X	X	X	X	X
3	projet photos	X				X	X



Photo : Yann Jobin

thèmes

- estime de soi
- discrimination

valeurs

- respect
- acceptation

activité

1

durée 45 minutes

taille du groupe De 3 à 25 personnes

matériel requis Grandes feuilles de papier, feuilles, crayons, magazines, colle, ciseaux

but de l'activité Créer un mur de graffitis qui représente les membres du groupe

intérêt de l'activité Réfléchir aux modes d'expression qu'utilisent les jeunes et parler de soi et de son identité

droits et responsabilités Droit à la non-discrimination (Article 2, CRDE), Droit à la vie privée (Article 16, CRDE), Droit d'exprimer ses opinions (Article 12, CRDE). Pour que toute personne puisse jouir de ces droits, il est important de respecter la différence, la vie privée et les opinions des autres

habiletés Exercer un jugement critique, exprimer ses opinions de manière positive

déroulement

1. Collez de grandes feuilles de papier au mur.
2. Proposez au groupe de retranscrire sur les feuilles, et ce, sans censure, des graffitis qu'ils ont déjà lus sur les murs des toilettes, au parc, à l'école, etc. Ajoutez des graffitis au besoin.
3. Animez une discussion sur ces graffitis en posant quelques questions. Amenez le groupe à poser un regard critique sur les énoncés racistes, sexistes, homophobes ou discriminatoires.
 - Comment vous sentez-vous en voyant ces graffitis? Êtes-vous d'accord avec ces graffitis? Pourquoi?
 - Les graffitis sont-ils utiles ou nuisibles? En quel sens certains peuvent-ils être utiles ou nuisibles?
 - On dit parfois que le graffiti est « l'art des jeunes ». Êtes-vous d'accord avec cette affirmation? Pourquoi certains jeunes font-ils des graffitis, selon vous?
4. Proposez aux participants et participantes de créer ensemble un mur de graffitis à leur image. Distribuez à chacun une feuille qui représente une brique de ce mur. Invitez chaque participant et participante à concevoir une brique qui le représente en faisant un tag (une signature stylée hip-hop), un dessin ou un collage, par exemple. La brique du mur de graffiti pourrait représenter, entre autres, la valeur la plus importante de la personne, sa plus grande qualité, son slogan personnel, son plus grand rêve, une cause qui lui tient à cœur, etc.
5. Créez le mur de graffitis en collant les feuilles côte à côte et demandez à chacun d'expliquer ce que représente sa brique.

variante

Réaliser des graffitis sur un mur de graffitis légal mis à la disposition des jeunes par la municipalité.

retour

À la fin de l'activité, amorcez une discussion en vous inspirant des questions suivantes :

on s'exprime

- Est-ce que vous avez aimé travailler à la création d'un mur de graffitis? Pourquoi?

on réfléchit

- Le graffiti est-il un bon moyen d'exprimer qui on est et ce qu'on pense?
- Pourquoi est-il important d'exprimer ce qu'on pense et ce qu'on vit?
- En regardant les différentes briques, est-ce qu'il est possible de trouver des points que tout le groupe a en commun?
- Y a-t-il des différences entre les briques des garçons et celles des filles? Lesquelles?

on propose des actions

- Que pouvons-nous faire pour que les idées des jeunes soient entendues et respectées dans le groupe et en société?
- Que pouvons-nous faire pour que l'identité de chaque personne dans notre groupe soit respectée?
- Que pouvons-nous faire pour apprendre à mieux nous connaître les uns les autres?



Photo : Yann Jobin

thèmes

- exclusion et discrimination

valeurs

- inclusion
- respect de la diversité

activité

6

durée	25 minutes
taille du groupe	De 4 à 30 personnes
matériel requis	Cartes de rôles et énoncés
but de l'activité	Se mettre dans la peau d'une autre personne et essayer d'imaginer sa vie
intérêt de l'activité	Faire l'expérience d'une identité différente de la sienne et réfléchir à la discrimination et à l'exclusion
droit et responsabilité	Droit à la non-discrimination (Article 2, CRDE). Pour que nous puissions jouir de ces droits, nous devons respecter la différence
habileté	Exercer un jugement critique

⁸ Adaptation de l'activité *Un pas en avant* suggérée dans *Repères – Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes*, Conseil de l'Europe, 2002, http://www.eycb.coe.int/Compass/fr/chapter_2/2_38.asp.

déroulement

- 1.** Reproduisez et découpez les cartes de rôle en annexe. Distribuez une carte à chaque personne, en précisant que deux personnes peuvent recevoir la même carte. Invitez les participants et participantes à lire leur carte sans la montrer aux autres.
- 2.** Invitez les participants et participantes à se mettre dans la peau du personnage qui leur a été attribué. Pour les aider, posez-leur quelques questions auxquelles ils répondront dans leur tête :
 - Comment s'est passée ton enfance? Comment était la maison où tu vivais? À quels jeux jouais-tu? Comment étaient tes parents?
 - À quoi ressemble ta vie aujourd'hui? Où vis-tu? Que fais-tu pendant tes loisirs ou tes vacances?
 - Qu'est-ce qui te motive et qu'est-ce qui te fait peur?
 - Où veux-tu être dans 5 ans?
- 3.** Invitez les participants et participantes à se tenir debout, alignés en face de vous.
- 4.** Lisez un énoncé de la liste fournie en annexe. Si une personne croit que l'énoncé s'applique à son personnage, elle avance d'un pas. Sinon, elle reste sur place. Continuez l'activité avec le reste des énoncés. À la fin, certaines personnes auront beaucoup avancé alors que d'autres seront restées à leur position de départ.
- 5.** Demandez aux participants et participantes de dire qui ils étaient.

retour

À la fin de l'activité, amorcez une discussion en vous inspirant des questions suivantes :

on s'exprime

- Qu'est-ce que vous pensez de cette activité?

on réfléchit

- Comment est-ce que vous vous êtes sentis lorsque vous ne pouviez pas avancer? Ou lorsque vous avanciez?
- Sur quoi est-ce que vous vous êtes basés pour définir votre personnage?
- Est-ce que ça vous arrive de vivre des expériences où vous vous sentez exclus en raison de votre identité?
- Est-ce que vous vous sentez toujours respectés et écoutés dans votre vie? Pourquoi?
- Qu'est-ce que cette activité nous apprend?

on propose des actions

- Que pouvez-vous faire pour inclure les autres et pour qu'ils se sentent respectés?
- Quels changements concrets favoriseraient la participation de tous dans nos activités?
- Quels services existent pour les gens dont les droits ne sont pas respectés?
- Quels sont les facteurs qui déterminent qui nous sommes et que nous ne pouvons pas changer? Qu'est-ce que nous pouvons changer?

Cartes de rôles (à reproduire)

Vous êtes la personne la plus populaire de l'école.

activité 6

Vous êtes rédacteur en chef du journal de l'école.

activité 6

Votre père est président de la Banque Nationale du Canada.

activité 6

Vous êtes un prostitué de 19 ans.

activité 6

Vous étudiez au Cégep et vous êtes d'origine chinoise.

activité 6

Vous êtes une jeune arabe musulmane qui vit avec ses parents.

activité 6

Votre mère est première ministre du Québec.

activité 6

Vous êtes un mannequin d'origine africaine.

activité 6

Vous avez 15 ans. Vous habitez à la campagne.

activité 6

Vous êtes une réfugiée illégale.

activité 6

Cartes de rôles (à reproduire)

Vous avez 14 ans. Vos parents ne veulent pas que vous sortiez le soir après 20 heures.

activité 6

Vous avez 16 ans. Vous avez quitté la maison depuis 2 semaines.

activité 6

Vous avez 16 ans. Vous avez une dépendance à la cocaïne.

activité 6

Vous avez 15 ans. Vous êtes homosexuelle.

activité 6

Vous êtes handicapé et vous vous déplacez en fauteuil roulant.

activité 6

Vous êtes membre d'un gang de rue.

activité 6

Vos parents sont riches.

activité 6

Vous êtes d'origine russe. Vous habitez Montréal et vous ne parlez ni français ni anglais.

activité 6

Énoncés

- 1.** Vous n'avez jamais eu de graves problèmes d'argent.
- 2.** Vous avez un logement avec le téléphone et la télévision.
- 3.** Vous pensez que votre langue, votre religion et votre culture sont respectées.
- 4.** Vous avez le sentiment qu'on écoute vraiment vos opinions.
- 5.** Vous n'avez pas peur d'être arrêté par la police.
- 6.** Vous n'êtes jamais victime de discrimination.
- 7.** Vous pouvez partir en vacances une fois par année.
- 8.** Vous pouvez recevoir des amis chez vous.
- 9.** Vous avez une vie intéressante et votre avenir est positif.
- 10.** Vous pensez pouvoir étudier et exercer la profession de votre choix.
- 11.** Vous pouvez célébrer les fêtes religieuses les plus importantes avec vos parents et amis proches.
- 12.** Vous pouvez aller au cinéma au moins une fois par semaine.
- 13.** Vous pouvez vous acheter de nouveaux vêtements au moins tous les trois mois.
- 14.** Vous pouvez tomber amoureux de la personne de votre choix.
- 15.** Vous pouvez utiliser Internet et bénéficier de ses avantages.



Photo : Ville de Montréal

thèmes

- divers (estime de soi, violence, intimidation, etc.)

valeurs

- respect
- collaboration

activité

17

durée 45 minutes

taille du groupe De 8 à 20 personnes

matériel requis Cartes d'improvisation, chronomètre, cartons rouges et verts pour voter

but de l'activité Faire un match d'improvisation en équipe

intérêt de l'activité Réagir à des situations sur des thèmes et enjeux qui touchent les jeunes et réfléchir à ces enjeux

droits et responsabilités Droit à la non-discrimination (Article 2, CRDE) et Droit d'exprimer ses opinions (Article 12, CRDE). Pour que nous puissions jouir de ces droits, nous devons respecter les autres et être à l'écoute des autres

habiletés Résoudre des conflits, travailler en équipe

déroulement

- 1.** Reproduisez et découpez les mises en situation en annexe.
- 2.** Formez 2 équipes de 3 personnes ou plus : les rouges et les verts.
- 3.** Demandez au reste du groupe d’agir comme juges. Donnez à chaque juge un carton rouge et un carton vert pour voter pour son équipe favorite.
- 4.** Expliquez le déroulement. L’animateur ou l’animatrice pige une carte et lit à voix haute les données qui y sont inscrites. Les équipes ont 60 secondes pour se consulter. Les improvisations peuvent durer de 15 secondes à 2 minutes. Quatre catégories se retrouvent sur chaque carte, soit :

Nature de l’improvisation :

- Comparée : chaque équipe fait son impro à tour de rôle à partir du même titre
- Mixte : les deux équipes participent à la même impro en même temps

Style :

- Libre : les joueurs improvisent selon le style de leur choix
- Mimé : les joueurs ne peuvent pas parler, ils doivent mimer leur impro
- Chanté : les joueurs ne peuvent pas parler, ils doivent chanter leur impro – slam, rap, etc.

Titre : c’est le titre qui donne le thème de l’impro

Nombre de joueurs : le nombre de joueurs qui participeront à l’impro

- 5.** Pour vous assurer que tout le monde comprend bien l’activité, faites une démonstration.
- 6.** Après chaque improvisation, invitez les juges à voter pour l’équipe la plus performante. Accordez un point à l’équipe ayant reçu le plus de votes.

retour

À la fin de l’activité, amorcez une discussion en vous inspirant des questions suivantes :

on s’exprime

- Est-ce facile d’improviser? Pourquoi?
- Êtes-vous satisfaits de votre performance? Pourquoi?
- Qu’est-ce qui a été le plus difficile dans cette activité?

on réfléchit

- Comment avez-vous réagi devant certaines situations?
- Quelles stratégies avez-vous utilisées pour gérer les situations?
- Est-ce que vous êtes satisfaits de la façon dont vous avez travaillé en équipe?

on propose des actions

- Comment réagissez-vous face à des situations difficiles?
- Comment pouvons-nous résoudre des situations difficiles sans utiliser la violence?
- Comment pouvons-nous utiliser cette activité pour sensibiliser les autres personnes de notre communauté?

Cartes d'improvisation (à reproduire)

Titre : « Marcus a vraiment besoin d'aide. »

Nombre de joueurs : 3

Nature de l'improvisation : Comparée

Style : Libre

activité 17

Titre : « Maman, j'ai quelque chose d'important à te dire. »

Nombre de joueurs : 4

Nature de l'improvisation : Mixte

Style : Libre

activité 17

Titre : « Tes insultes, je ne les prends plus. »

Nombre de joueurs : 2

Nature de l'improvisation : Mixte

Style : Mimé

activité 17

Titre : « Attention, v'là les flics! »

Nombre de joueurs : 3

Nature de l'improvisation : Comparée

Style : Libre

activité 17

Titre : « Du respect s'il te plaît. »

Nombre de joueurs : 3

Nature de l'improvisation : Comparée

Style : Chanté

activité 17

Titre : « Un gars, ça ne pleure pas, non? »

Nombre de joueurs : Tous

Nature de l'improvisation : Mixte

Style : Libre

activité 17

Cartes d'improvisation (à reproduire)

Titre : « Julie a l'air déprimé ! »

Nombre de joueurs : 3

Nature de l'improvisation : Mixte

Style : Mimé

activité 17

Titre : « Je suis vraiment incroyable ! »

Nombre de joueurs : 2

Nature de l'improvisation : Comparée

Style : Libre

activité 17

Titre : « J'ai trouvé une solution à la violence. »

Nombre de joueurs : 3

Nature de l'improvisation : Comparée

Style : Chanté

activité 17

Titre : « Je t'aime à la folie. »

Nombre de joueurs : 2

Nature de l'improvisation : Mixte

Style : Libre

activité 17

Titre : « C'est la meilleure maison de jeunes de Montréal. »

Nombre de joueurs : 3

Nature de l'improvisation : Comparée

Style : Libre

activité 17

Titre : « Moi, raciste? »

Nombre de joueurs : 2

Nature de l'improvisation : Mixte

Style : Libre

activité 17



projet photos

Photo : Yann Jobin

thèmes

- divers (estime de soi, droits et responsabilités, participation, etc.)

valeurs

- inclusion
- responsabilité

projet

3

durée	3 rencontres de 90 minutes
taille du groupe	De 3 à 25 personnes
matériel requis	Appareils photo jetables, numériques ou intégrés dans un téléphone, cartons, colle et marqueurs, frais de développement des photos, papiers adhésifs amovibles (post-it)
but de l'activité	Augmenter ses connaissances sur les droits, apprendre à vulgariser ses émotions et ses revendications
intérêt de l'activité	Réfléchir aux droits des jeunes et aux manières de les revendiquer au moyen d'une exposition de photos
droits et responsabilités	Droit à la non-discrimination (Article 2, CRDE), Droit d'exprimer ses opinions (Article 12, CRDE), Droit de connaître ses droits (Article 42). Pour que nous puissions jouir de ces droits, il est important de respecter la différence et les opinions des autres et d'apprendre à connaître nos droits et responsabilités.
habiletés	Travailler en équipe, exprimer ses opinions, créer, planifier des actions concrètes à partir de projets artistiques

avant le début du projet

- Planifiez soigneusement la première rencontre. Vous pouvez organiser celle-ci sous forme d'un souper-causerie ou d'un souper avec pizza afin d'attirer le plus grand nombre de personnes possible.
- Publicisez le projet à venir sur une affiche, par courriel, sur facebook, etc.
- Demandez aux personnes intéressées d'apporter des photos qu'elles ont déjà prises pour présenter leurs réalisations (facultatif).
- Rassemblez le matériel nécessaire.

première rencontre (90 minutes)

Au cours de cette rencontre, les participants et participantes réfléchissent à leurs droits et à la réalité de leur milieu. Ces activités permettront de recueillir les idées préliminaires à la conception d'une exposition de photos.

introduction

- Expliquez le but du projet : créer une exposition de photos qui représente ce que nous aimerions changer dans notre quartier.
- Précisez que, pour concevoir l'exposition de photos, les participants et participantes seront invités à entreprendre une démarche de quelques rencontres.
- Invitez les participants et participantes à présenter les photos qu'ils ont apportées (facultatif).

dessine-moi les droits

Partie A

- 1.** Dressez une liste de 10 droits en choisissant parmi ceux de la liste en annexe de la fiche d'activité 07. À une extrémité de la salle, collez au mur 2 grandes feuilles de papier, à une certaine distance l'une de l'autre.
- 2.** En guise d'introduction, demandez aux participants et participantes s'ils connaissent certains de leurs droits. Demandez-leur ce que ces droits signifient concrètement dans leur vie.
- 3.** Formez 2 équipes. Proposez à chaque équipe de s'asseoir près d'une feuille collée au mur. Placez-vous à l'autre extrémité de la salle.
- 4.** Précisez qu'il s'agit d'une course. Les membres de chaque équipe doivent découvrir chaque droit dessiné par l'un d'entre eux. L'équipe gagnante est la première à deviner tous les droits dessinés.
- 5.** Demandez à un membre par équipe de courir vers vous et chuchotez-lui un des droits de la liste.
- 6.** Les personnes assignées à la tâche du dessin retournent ensuite vers leur équipe respective et dessinent ce droit. Les autres doivent le deviner. Une fois le droit découvert, un autre membre de l'équipe court vers vous pour que vous lui chuchotiez un autre droit.
- 7.** Le jeu se termine quand l'une des équipes a découvert tous les droits.

Partie B

- 1.** Dites aux équipes qu'un nouveau pays vient d'être fondé et qu'ils en sont les dirigeants et les dirigeantes. Le nouveau pays doit déterminer quels droits seront accordés aux citoyens et aux citoyennes. Voici le défi : seulement 5 droits seront accordés. Chaque équipe doit déterminer les 5 droits qu'elle considère comme étant les plus importants parmi tous ceux mentionnés dans la première partie de cette activité.
- 2.** Remettez la liste des droits aux équipes.

- 3.** Invitez les équipes à discuter et à encercler les 5 droits les plus importants.
- 4.** Revenez en grand groupe. Chaque équipe présente les droits choisis en donnant la raison de ses choix. Discutez :
 - Êtes-vous d'accord avec les droits choisis?
 - Comment avez-vous décidé qu'un droit est plus important qu'un autre?

mon quartier

- 1.** Revenez sur les 5 droits choisis dans l'activité précédente. Demandez au groupe d'identifier des exemples concrets de respect et de non-respect de ces droits dans la vie des jeunes du quartier.
- 2.** Invitez les participants et participantes à mentionner des éléments qui pourraient être améliorés dans leur milieu afin de mieux respecter les droits des jeunes. Rappelez aux participants et participantes d'être réalistes et de prendre en considération leur rôle en tant que jeunes. Inscrivez les éléments mentionnés sur une grande feuille et affichez-la dans votre organisation.

retour

À la fin de la rencontre, animez une discussion en vous inspirant des questions suivantes :

on s'exprime

- Est-ce que vous avez aimé les activités de la rencontre? Qu'est-ce que vous avez le plus aimé et qu'est-ce que vous avez le moins aimé?

on réfléchit

- Avez-vous appris quelque chose aujourd'hui?

on propose des actions

- Qu'est-ce qu'on pourrait faire différemment à la prochaine rencontre pour s'assurer que tout se passe bien?

Terminez la rencontre en déterminant la date de la prochaine réunion. Précisez que cette prochaine rencontre sera l'occasion de se promener dans le quartier afin de prendre des photos.

deuxième rencontre (90 minutes)

Dans cette rencontre, les participants et participantes prennent des photos de leur quartier.

introduction

Revenez sur les activités réalisées lors de la première rencontre. Amorcez une discussion en posant quelques questions au groupe :

- Quels sont les droits les plus importants pour les jeunes du quartier? Pourquoi?
- Qu'aimeriez-vous changer dans votre quartier? Pourquoi?

photos du quartier

- 1.** Formez des équipes de 3 à 5 personnes. Remettez un appareil photo à chaque équipe.
- 2.** Invitez les équipes à se promener dans le quartier et à prendre des photos qui illustrent le respect ou le non-respect des droits des jeunes du quartier.
- 3.** Rappelez aux équipes qu'il est essentiel de demander aux gens leur permission avant de les prendre en photos. Au besoin, proposez d'utiliser un formulaire de consentement que vous fournirez.

planification de l'exposition

- 1.** Invitez les participants et participantes à cibler un groupe qu'ils voudraient sensibiliser aux droits des jeunes du quartier : d'autres jeunes, leurs parents, les élus municipaux, la population du quartier, etc.
- 2.** En fonction du groupe cible déterminé, fixez une date pour le vernissage de l'exposition de photos.
- 3.** Énumérez les tâches à réaliser pour mener à bien ce projet et notez-les sur une grande feuille. Par exemple : impression des photos, invitations et publicité, etc.
- 4.** Formez des sous-comités pour prendre en charge les diverses tâches.

retour

À la fin de la rencontre, amorcez une discussion en vous inspirant des questions suivantes :

on s'exprime

- Est-ce que vous avez aimé prendre les photos? Pourquoi?

on réfléchit

- Qu'est-ce que l'activité d'aujourd'hui nous a appris sur notre quartier?

on propose des actions

- Comment va-t-on structurer notre travail d'ici le vernissage de l'exposition de photos?

Terminez la rencontre en rappelant la date du vernissage et les principales tâches à faire d'ici là.

troisième rencontre (90 minutes)

Dans cette rencontre, les participants et participantes préparent l'exposition de photos et la présente à un public qu'ils souhaitent sensibiliser aux droits des jeunes.

introduction

Invitez les participants et participantes à se questionner sur les enjeux qu'ils veulent présenter au public, à partir des questions suivantes :

- Quelles idées ou enjeux voulons-nous présenter par l'intermédiaire de notre exposition de photos? Pourquoi?
- Quels droits des jeunes voulons-nous mettre de l'avant? Pourquoi?

préparation de l'exposition

- 1.** Invitez les équipes à regarder les photos qu'elles ont prises et à choisir celles qu'elles présenteront au public.
- 2.** Proposez aux équipes de coller les photos choisies sur des cartons et d'inscrire les droits et les revendications que chaque photo représente.
- 3.** Installez l'ensemble des photos au mur.

présentation des photos

- 1.** Lorsque les invités arrivent, souhaitez-leur la bienvenue et invitez-les à faire le tour de l'exposition.
- 2.** Demandez à chaque équipe de présenter ses photos.
- 3.** Invitez le public à réagir à partir des questions suivantes :
 - Selon vous, les photos sont-elles représentatives de notre quartier? Pourquoi?
 - Qu'est-ce qui vous étonne dans ces photos?
 - Selon vous, les droits des jeunes sont-ils respectés dans le quartier? À quel niveau?
 - Que pourrait-on faire pour que les droits des jeunes soient mieux respectés dans notre milieu?

retour sur le projet

À la fin de la rencontre, amorcez une discussion en vous inspirant des questions suivantes :

on s'exprime

- Tracez un cercle sur une grande feuille mobile avec une cible au centre. Demandez aux participants et aux participantes de coller un papier adhésif amovible (*post-it*) sur la partie du cercle qui indique leur appréciation de l'activité. Le papier adhésif amovible (*post-it*) sera plus près du centre si l'activité leur a plu et plus éloigné si l'activité leur a déplu. Invitez les participants et participantes à justifier la position de leur papier.

on réfléchit

- La photographie est-elle un bon moyen pour exprimer qui on est et ce qu'on pense?
- Pourquoi est-il important d'exprimer ce qu'on pense et ce qu'on vit?

on propose des actions

- Comment pouvons-nous faire valoir nos idées?
- Comment pourrions-nous utiliser nos photos pour continuer de sensibiliser notre entourage aux droits des jeunes?
- Que pourrions-nous faire d'autre pour continuer de sensibiliser notre entourage aux droits des jeunes?

